

Semaine MONTAGNE

entre FRANCE et SUISSE

LeTOUR DU RUAN et des Dents Blanches

Du Dimanche 12 au Vendredi 17 Juillet 2026

en REFUGE



INFORMATIONS SUR LA RENCONTRE

RANDONNEE ITINERANTE en REFUGES

Randonnée sans accompagnateur diplômé - Parcours non reconnu - Indulgence de mise

Randonnée engagée avec journées parfois longues et quelques passages vertigineux.

Circuit en boucle sur 6 jours avec le refuge de Grenairon, Cabanne du vieux Emosson, auberge de Salanfe, cantine de Barmaz et refuge de la Vogelle. 2 nuits en France et 3 en Suisse - Dénivelé maxi + 1100m et - 1400m - Distance de 12 à 17 km + une de 22 km.

Départ à 8 heures - lieu à définir - Retour vendredi vers les 18 heures.

Hébergement en REFUGE - Gîte réservé pour : 12 personnes. Prévoir Drap sac, taie d'oreiller et CRAMPONS

RENCONTRE en DEMI PENSION - Informations détaillées sur le site (hébergement - sortie - conditions).

ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS - Formulaire à remplir sur le site.

Pour faciliter la gestion des participations, l'**INSCRIPTION** sur le site est **INDISPENSABLE** et **OBLIGATOIRE**.

BIEN LIRE les informations complémentaires définies pour la rencontre, afin de répondre et connaître les différentes demandes et options de participation. De plus, l'enregistrement informe le chargé d'itinéraires sur les questions posées et sur le nombre de participants.

Suivi possible du nombre d'inscriptions par les participants (si connecté). Participation validée en fonction du nombre de places disponibles.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION : Retour du coupon d'inscription détachable ci dessous, reste toujours de mise, pour acceptation des conditions.

Avant de s'inscrire, CONSULTEZ sur le site du club (www.lesgrisemottes-rando.org), toutes les conditions générales d'INSCRIPTION et de PARTICIPATION, pour les connaître et, se conformer à ces recommandations.

CONDITIONS - Bien LIRE aussi (tract d'inscription sur site - lecture grossie)

INSCRIPTION -RESERVATION : S'inscrire **avant le 14 JUIN 2026** en retournant le coupon d'inscription ci-dessous avec les versements.

INSCRIVEZ VOUS en retournant le coupon d'inscription avec le versement - **Mentionnez au dos du chèque : la rencontre.**

Versement ACOMPTE : Un chèque de 50 euros à l'ordre de Daniel SERRES qui sera encaissé, à remettre au club des Grisemottes un autre de 50 euros à l'ordre du club des Grisemottes non encaissé

Cout estimatif entre 450 et 480 euros par personne, hors co voiturage. Coût de la rencontre en attente de finalité.

Prévoir mode de règlement (chèque - espèces - carte ?) pour les refuges. Aussi pour le covoiturage, les repas de midi, boissons particulières.

Pas d'assurance d'annulation mise en place pour la rencontre et l'hébergement. Les premiers inscrits ayant versés l'acompte seront retenus.

CONDITIONS : Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations. Veuillez adresser les chèques par organisation. L'inscription sera acquise au club, si vous ne vous présentez pas le jour du départ. Si désistement après réservation, l'acompte sera encaissé, sauf si celui qui annule trouve un remplaçant compatible. Chaque participant s'inscrit dans le cadre d'une démarche individuelle. Présence obligatoire à la réunion précédant la rencontre (information).

ANNULATION : En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report et remboursement ne seront possibles (sauf dans certains cas de force majeure, dûment justifié au club et surtout par l'acceptation du gestionnaire de l'hébergement). Le club peut décider d'accorder ou non le remboursement en tenant compte d'une retenue correspondant aux frais engagés. Aucun remboursement sera effectué si présence non effective le jour du départ.

Mise en place du COVOITURAGE (Participation aux frais) - Le club n'organise pas le covoiturage - Rapprochez vous directement auprès des conducteurs

Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscriptions.

Le club se réserve le droit de modifier le règlement et les conditions de participations à la suite d'imprévus et indépendamment de sa volonté.

Le retour du coupon d'inscription et, l'enregistrement sur le site vaut déclaration d'acceptation des conditions d'inscription et d'organisation.

Informations complémentaires, confirmation d'inscription données lors des réunions mensuelles et par le chargé d'itinéraire.

Pour toutes les sorties, la licence FFR (saison en cours) est obligatoire (pour l'assurance) et l'avoir sur soi.

Pour tous renseignements par les chargés d'itinéraires : contactez : DANIEL SERRES

Retour **INSCRIPTION (coupon + règlement)** : LES GRISEMOTTES 180 CHEMIN DU MOULIN 69210 ST GERMAIN NUELLES

COUPON D'INSCRIPTION

Mme, Mr, **NOM** : Prénom :

Adresse complète : Rue :

Adresse MAIL : @

Votre numéro de licence ffrp (validité de la saison en cours) : N°

Déplacement : Prenez vous votre voiture personnelle correctement équipée pour CO VOITURAGE OUI /___/ NON /___/

Bien REpondre sur le formulaire du site aux différentes options, SI à choisir (les formules ayant retenues le plus grand nombre de voix seront retenues)

Chèques d'inscription : les deux de 50 euros à envoyer au club pédestre LES GRISEMOTTES, adresse ci-dessus.

Je déclare m'inscrire en connaissance des conditions d'organisation et d'inscription et, être apte à la pratique de la randonnée de bon niveau. De plus, j'accepte les conditions de transport, de la rencontre et de la pratique de la randonnée, le tout sous ma seule et entière responsabilité.

fait à :, le

RENCONTRE TOUR DU RUAN 2026

Code Postal : Ville :

N° Téléphone : /___/___/___/

Signature : _____

Sous réserve d'organisation (chèque retourné en cas d'annulation) - Un chèque par organisation